



BUREAU DE COMMUNAUTÉ
Séance du 3 mai 2018 à 18h00
A Savoie Hexapôle – Bâtiment l'Agriçon – à Méry

Présents :

AIX-LES-BAINS	Dominique DORD	Pouvoir de Renaud BERETTI
AIX-LES-BAINS	Michel FRUGIER	
AIX-LES-BAINS	Corinne CASANOVA	
LA BIOLLE	Blandine BELLANCA	
BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET	Pouvoir de Nicolas JACQUIER
LE BOURGET DU LAC	Marie-Pierre FRANÇOIS	
CHINDRIEUX	Marie-Claire BARBIER	Pouvoir de Denise de MARCH
ENTRELACS	Bernard MARIN	
ENTRELACS	Claude GIROUD	
GRESY-SUR-AIX	Robert CLERC	
MERY	Eudes BOUVIER	Pouvoir de Jean-Claude CROZE
MOTZ	Olivier BERTHET	
MOUXY	Gabrielle KOEHREN	
ONTEX	Jacques CURTILLET	
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD	
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	
SAINT OURS	Christian REBELLE	
SAINT PIERRE DE CURTILLE	Sylvie L'HEVEDER	
TRESSERVE	Jean-Claude LOISEAU	
TREVIGNIN	Gérard GONTHIER	
VIONS	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET	
VIVIERS-DU-LAC	Robert AGUETTAZ	Pouvoir de Jean-Guy MASSONNAT
VOGLANS	Yves MERCIER	

Absents excusés :

DRUMETTAZ-CLARAFOND	Nicolas JACQUIER
SERRIERES EN CHAUTAGNE	Denise DE MARCH

Autres présents non votants :

Yves GRANGE	Entrelacs
Jean-François BRAISSAND	Entrelacs
Danièle BEAUX-SPEYSER	Drumettaz-Clarafond
Frédéric GIMOND	Directeur Général des Services
Laurent LAVAISSIERE	Directeur Général Adjoint
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Christophe TOUZEAU	Directeur du pôle Eau
Martine REVOL	Directrice de cabinet
Olivier VERDENAL	Directeur Financier
Françoise GRAVIER	Responsable Pilotage de la performance
Christophe LUPO	Responsable service Patrimoine et Travaux
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable Juridique/Assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 26 avril 2018 à laquelle était joint un dossier de travail de 70 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 10 projets de délibérations. Le quorum est atteint au moment du vote des délibérations (23 présents et 28 votants).



DÉLIBÉRATION

N° : 9 Année : 2018
Exécutoire le : 15 MAI 2018
Affichée le : 15 MAI 2018
Visée le : 15 MAI 2018

URBANISME Extension de la maison de la justice et du droit Dépôt d'une déclaration préalable

Monsieur le Président rappelle que Grand Lac est en charge de la Maison de la Justice et du Droit au titre de la compétence Politique de la Ville.

La fréquentation de la Maison de la Justice et du Droit étant en hausse, ainsi que le nombre d'intervenants, le bâtiment ne permet plus d'accueillir le public dans de bonnes conditions. Le projet d'extension prévoit donc de réaliser un bureau supplémentaire ainsi qu'une salle d'attente par ajout d'un module préfabriqué d'environ 21m² au bâtiment existant.

Pour rappel ce projet représente un investissement d'environ 70 000 € TTC pour partie financé par une aide de la région, attribuée à hauteur de 35 000 € TTC.

Grand Lac envisage donc de déposer une déclaration préalable pour la création de cette extension. Les travaux seront réalisés au deuxième semestre de l'année 2018.

Pour cela, il convient d'autoriser Monsieur le Président à déposer cette déclaration préalable.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE Monsieur le Président à déposer la déclaration préalable et à signer tous les documents afférents.

Aix-les-Bains, le 3 mai 2018

Le Président,
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 32
- Présents : 23
- Votants : 28
- Pour : 28
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Extension de la maison de la justice et du droit - Dépôt d'une déclaration préalable

Date de transmission de l'acte : 15/05/2018

Date de réception de l'accusé de réception : 15/05/2018

Numéro de l'acte : d2328 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20180503-d2328-DE

Date de décision : 03/05/2018

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 2. Urbanisme
2.1. Documents d urbanisme